



Paris, le 27 août 2014

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### TRANSPORT ROUTIER

#### Remaniement ministériel : quid de l'avenir du péage de transit poids lourds ?

À la suite du remaniement ministériel, Monsieur Alain Vidalies a été nommé secrétaire d'État aux transports, à la mer et à la pêche en remplacement de Monsieur Frédéric Cuvillier. L'OTRE prend acte de cette nomination.

Parmi les dossiers que Monsieur Vidalies trouvera en arrivant, il y a bien évidemment celui de la nouvelle version de l'écotaxe, le péage de transit poids lourds. L'OTRE souhaite connaître très rapidement la position du nouveau secrétaire d'État sur ce dossier. L'OTRE rappelle qu'elle s'oppose au péage de transit collecté par la société Écomouv, et à tout dispositif consistant en une redevance ou taxe kilométrique, tout en affirmant être favorable à un autre mode de financement des infrastructures. L'OTRE rappelle qu'elle a fait des propositions en ce sens par l'instauration d'un droit d'usage des routes, conformément à la législation européenne.

Sans changement radical et immédiat d'orientation dans ce dossier du financement des infrastructures, qui passe par l'annonce rapide d'une abrogation pure et simple du péage de transit, l'OTRE apportera la réponse adéquate à cette absence d'écoute et à la volonté du gouvernement de maintenir un dispositif fiscal qui ne servira qu'à rémunérer la société privée qui collectera cette taxe et non à financer les infrastructures de transport. Toute poursuite du gouvernement dans le sens du péage de transit sera considérée par les transporteurs routiers comme une provocation à leur demande d'abandon du dispositif ...

L'OTRE attend aussi que Monsieur Vidalies continue le travail initié par son prédécesseur sur la question de la concurrence déloyale en s'attaquant à tous les acteurs du marché qui bradent les prix en abusant du dumping social. De ce point de vue, l'OTRE tient à saluer le travail entrepris par Monsieur Cuvillier, entendant ainsi les alertes que l'OTRE lui avait signifiées dès sa nomination. L'OTRE regrette simplement que, malgré cette prise de conscience et le travail entamé, le pavillon routier français continue de perdre des parts de marché sur son marché domestique.

Contact presse :  
Denis MIMOUN, secrétaire général  
06 20 93 58 15  
denis.mimoun@otre.org